

## **Commission « Environnement-santé »**

Réunion du 21 mars 2016

Etaient présents : M. Jean-Marc FLEURY (EODRA), président, Mmes Dominique AARNINK-GEMINEL (conseil départemental de la Meuse), Sylvie LACUISSE (Saint Joire), Claire PEUREUX (Paroy sur Saulx), et Céline PRINS (ARS), MM. Albert BARDY (Osne le Val), Gérard SEKELY (CGT), Denis STOLF (Tréveray), Yves THERIN (MEDEF), et Benoît JAQUET.

M. Franck BRIEY, président de la Conférence de santé du territoire de la Meuse.

- Point sur les intervenants

M. JAQUET indique que M. CANOVA, pressenti pour animer le colloque, ne pourra pas être présent à la date retenue du 14 juin. Il est décidé de contacter différents journalistes de presse écrite régionale ou de radio-télé\*.

Pour la table ronde n°1 (Situation de l'industrie en Meuse et Haute-Marne, réglementation applicable et perspectives d'évolution), la présence de M. DESESSARD, sénateur EELV, et d'un représentant de la DREAL, est confirmée. Mme PRINS a réussi à joindre un représentant de la direction générale de la santé au ministère sans obtenir de confirmation d'une participation au colloque. A défaut, l'ARS représentera le ministère. La recherche de représentants de l'Union Européenne (eurodéputés ou agents d'une institution) est pour l'instant infructueuse. M. FLEURY va relancer les eurodéputés déjà contactés.

Pour la table ronde n°2 (Enjeux et mise en œuvre d'un état de référence sanitaire), l'observatoire régional de santé (ORSAS) sera représenté. Mme PRINS va relancer l'INVS (Institut national de veille sanitaire) et l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), et M. THERIN est en contact avec un industriel de Saint-Dizier.

Pour la table ronde n°3 (Retour d'expérience), la participation d'un représentant du S3PI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) de la Côte d'Opale est confirmée, et celle d'un représentant de l'ANDRA devrait l'être prochainement. M. JAQUET va contacter l'IRSN pour entrer en relation avec M. LAURIER.

Par ailleurs, M. BRIEY doit rencontrer un représentant du Collectif inter-associatif sur la santé (CISS) pour désignation d'un représentant des usagers qui serait présent à toutes les tables rondes afin de poser des questions aux intervenants.

- Déroulement de la journée

Le programme du colloque serait le suivant (chaque intervenant dispose de 8 à 10 minutes, le temps consacré aux échanges avec le public est d'au moins 50 minutes pour chaque table ronde) :

09h30 : Accueil

10h00 : Introduction (Président CLIS, Président commission, Président Conférence de santé et Président Conférence régionale de la santé et de l'autonomie)

10h15 : Table ronde n°1

11h45 : Table ronde n°2

13h00 : Repas

14h30 : Table ronde n°3

16h00 : Clôture

- Logistique et communication

M. BRIEY confirme la mise à disposition de la salle (capacité 400 personnes), et la prise en charge par l'ADAPEI de l'accueil (stationnement, vestiaire, buffet). La sonorisation (avec matériel vidéo et écran) et l'enregistrement seront confiés à Expressions 55. L'ADAPEI fournira les chevalets et les badges, et assurera la mise en place de la salle.

Le dossier remis aux participants (sous la forme de conférenciers, fournis par le CLIS) comportera le programme, un résumé des interventions, et un badge.

Le colloque sera annoncé le plus tôt possible (avant d'avoir le programme définitif) par le CLIS via sa Lettre et sa lettre flash, et par la Conférence via son réseau. Une fois le programme arrêté (au plus tard le 11 avril), une campagne d'envois par courriers, d'affichage et d'annonce presse (locale et régionale, gratuite...) sera lancée, avec ouverture de la période d'inscription jusqu'au 27 mai. Pour cette campagne, le CLIS et la Conférence demanderont une offre de prix à leur agence de communication respective, pour un choix avant le 11 avril.

La prochaine réunion est prévue le 11 avril à 10h30 dans les locaux du CLIS à Bar le Duc, en présence de représentants de l'agence de communication qui aura été retenue.

\* Pascal BAUDOIN, ancien responsable de l'édition Meuse de l'Est Républicain, a donné son accord de principe. Il doit faire parvenir prochainement les conditions de sa prestation.